Vœu d’opposition aux mesures du « choc des savoirs »

Les professeur∙es de mathématiques / français expriment leur ferme opposition à la mise en place des mesures du choc des savoirs. Les mobilisations d’ampleur et les votes au Conseil supérieur de l’éducation (CSE) démontrent un refus quasi unanime de cette réforme par la profession.

La parution des décrets et arrêtés et notes de service, au BO du 18 mars, conforte les analyses sur les dangers de telles mesures. Elles remettent profondément en cause le collège unique, l’avenir scolaire de nos élèves (notamment les plus fragiles) et la professionnalité des personnels de l’Éducation nationale.

Même si le terme n’apparaît que dans la note de service, la mise en place de regroupements de niveau, durant plus d’un tiers du temps scolaire, serait une aberration décriée par la quasi-totalité de la recherche en éducation. Elle conduirait à un tri scolaire des élèves qui, dans un système où le déterminisme est aussi prégnant qu’en France, conduirait forcément à un tri social. Nous refusons ce tri qui minerait l’estime de soi des élèves les plus fragiles.

Les modalités d’organisation, comprenant des classes mises en barrette, contraindraient fortement les emplois du temps des élèves et des personnels. La liberté pédagogique des professeur∙es de lettres et de mathématiques serait gravement menacée par la nécessité de progressions communes. Quant au poids prépondérant dans l’avenir scolaire des élèves des évaluations nationales standardisées, loin des réalités, il est inacceptable ! Il constitue, avec la mise en place de manuels labellisés et les préconisations insistantes de certaines pratiques pédagogiques une attaque sans précédent contre l’expertise et la professionnalité des personnels. Les professeur∙es sont des cadres concepteurs et conceptrices de leur métier et pas des exécutant∙es.

Nous nous opposons à la réforme du « Choc des savoirs ». Nous ne trierons pas nos élèves !